



ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire du 20 décembre 2021
Adoption du règlement numéro 05-2021

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi, le 20 décembre 2021 à 19 h 15 au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

Conformément au décret ministériel numéro 740-2021 daté du 2 juin 2021, les assemblées de conseil municipal sont ouvertes au public, tout en respectant les normes sanitaires en vigueur. La transmission de questions par écrit s'ajoute à la période de questions verbales.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du règlement numéro 05-2021, fixant les taux de taxation et les tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2022 et abrogeant le règlement numéro 08-2020**
4. **Périodes de questions**
5. **Levée de la séance**